



**ADHÉREZ  
EN 2024 !**

**Vous êtes professionnel-le du spectacle vivant à La Réunion, personne morale ou personne physique**

**KOLET' est votre réseau, dans un esprit collectif, fédérateur, interdisciplinaire**

KOLET' rassemble

- toutes les **esthétiques** : théâtre, danse, cirque, musique, arts de la rue, marionnettes...
- tous les **types d'acteur-riche-s** : compagnies, lieux de création et de diffusion, festivals, bureaux d'accompagnement, de production, prestataires techniques et administratifs...
- tous les **statuts juridiques** : associations, entreprises privées, coopératives, indépendant-e-s, intermittent-e-s...
- tous les **métiers du secteur** : artistique, technique, administration, production, diffusion, médiation, formation, communication...



**Adhérer à KOLET', c'est...**

- défendre les valeurs de la diversité, des droits culturels, des libertés d'expression et de création, au moment même où elles sont gravement menacées
- s'engager collectivement dans les transitions qu'exigent nos sociétés en luttant contre le repli sur soi
- porter la voix singulière d'une création artistique ultramarine, australe et plurielle
- agir en faveur de nos territoires, de leurs acteur-riche-s culturel-le-s et de leurs habitant-e-s



**c'est aussi...**

- venir vous informer, débattre, mutualiser, vous renforcer, innover ensemble
- apporter au réseau votre expérience, votre savoir, votre créativité
- vous faire entendre, participer à un projet collectif, créer du commun





# 70 ADHÉRENT·E·S

38 structures culturelles

32 personnes physiques



Partenaire de



Coorganise le



Membre du conseil d'administration de



Signataire du manifeste



A publié



Financée par



**La com' KOLET'**  
 Internet : [www.kolet.fr](http://www.kolet.fr)  
 Facebook : koletrun  
 1 320 abonné-e-s  
 Info-KOLET'  
 liste de diffusion  
 266 membres  
 380 publications / an  
 KOLETTRE d'infos  
 Newsletter  
 473 contacts

**La gouvernance**  
 1 CA collégial  
 Lékyp KOLET'  
 1 directeur de projet  
 1 chargé-e  
 d'administration

## Les 8 fiches-actions du projet 2024

1	Élaborer une charte de bonnes pratiques dans le spectacle vivant	Cycle de rencontres professionnelles
2	Organiser des visites apprenantes en territoires ruraux	Accueil d'une délégation de l'Ufisc dans le cadre d'une semaine consacrée aux territoires ruraux
3	Participer à des instances de concertation en faveur des politiques publiques de la culture	Coreps, Ufisc, Relais Culture Europe, Pôle ICC...
4	Appuyer/initier les démarches de compagnonnage	Mentorat féminin, "groupes métiers", permanences professionnelles
5	Contribuer à la professionnalisation et à la valorisation des métiers	Forum des Métiers du spectacle vivant pour scolaires et tout public
6	Développer un centre de ressources et faire vivre une cartographie	Mise en cohérence des outils numériques, approfondissement de la veille et les relais d'information
7	Conduire une observation participative et partagée	Enquête menée sur le périmètre de KOLET', avec accent sur emploi et égalité professionnelle
8	Créer des outils de mutualisation éthiques et écologiques	Mise à l'étude de structure(s) destinée(s) à mieux coopérer en termes de ressources et matériels

## Pourquoi de nouveaux tarifs d'adhésion ?

Pour les personnes physiques, la cotisation est inchangée.

Pour les personnes morales, la nouvelle grille

- instaure une tarification adaptée à la diversité des adhérent-e-s
- correspond à un principe d'équité et une éthique de solidarité
- marque plus fortement l'engagement des adhérent-e-s

Pour notre réseau, cette grille permet

- d'augmenter la part de ressources propres afin d'atténuer la dépendance des financements publics
- de se projeter dans une stratégie de long terme
- de travailler à des actions et services plus particulièrement dédiés aux adhérent-e-s

## Les cotisations 2024

Personnes morales

Produits (dernière année clôturée)	Cotisation
Jusqu'à 50 000 €	100 €
De 50 000 € à 99 999 €	200 €
De 100 000 € à 499 999 €	300 €
500 000 € et plus	400 €

Personnes physiques

20 €

Le principe et les montants de cette tarification progressive ont été votés en Assemblée générale le 13 avril 2023.



# Pour obtenir le bulletin d'adhésion...



[www.kolet.re](http://www.kolet.re)  
avec  helloasso

cliquez



ou

scannez

ou sinon, téléchargez  
le formulaire papier



## Contacts

[direction@kolet.re](mailto:direction@kolet.re)  
[administration@kolet.re](mailto:administration@kolet.re)  
+262692689935

6 bis rue des Sables - Saint-Denis